

Conseil d'établissement

École Marguerite-De Lajemmerais

Procès-verbal de la rencontre du 19 janvier 2021

Étaient présents sur TEAMS :

Directrice de l'école : Nadine Leduc

Parents : Antoine Gagné, Jean-François Belleau, Annick Daigneault, Brigitte Geoffroy, Kwamou Nanhou Guy Melain.

Enseignant.e.s : Yves Bernier, Mina Mabssout, Véronique Mercier

Personnel professionnel : Nathalie Bastien, Catherine Bergeron-Cantin

Élève : Flavie Belleau

Parents absents : Sherly Auguste.

Enseignant.e.s absent.e.s : Véronique Mercier; Guergana Boyadjieva.

1. Mot de bienvenue

2. Quorum à 18h32 et Ouverture de la réunion à 18h32

3. Secrétaire de la réunion : Nathalie Bastien

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Yves Bernier propose et Nathalie Bastien seconde.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 novembre 2020

Mme Leduc souhaite ajouter un document sur l'Inclusion pour la prochaine rencontre du CE pour faire le suivi à une demande qui a été faite le 17 novembre.

Antoine Gagné propose avec ajout et Yves Bernier seconde

6. Construction d'une école primaire – présentation du CSSDM (Information)

M. Thomas et Mme Leduc auraient dû se rencontrer lundi le 11 janvier au sujet de la construction d'une école primaire, mais le décès d'une élève a bouleversé l'horaire de Mme Leduc, ce qui a engendré un report de leur rencontre à ce sujet. M. Thomas se présentera donc à la rencontre du 16 février pour répondre au membres du CE à ce sujet.

Un parent souligne que le ministère de l'Éducation est préoccupé par la disponibilité des terrains pour la construction d'écoles à Montréal.

Commentaire d'un enseignant: étant donné qu'il y aura deux gros dossiers (Inclusion et Construction de l'école primaire) pour la prochaine rencontre, éviter d'avoir trop de points à l'ordre du jour. Merci.

7. Mot du président du CÉ

7.1 Correspondance (Information)

Le président du CE encourage les membres de l'équipe-école, conscient des défis de l'heure occasionnés par la pandémie.

7.2 Consultation sur les critères de sélection – direction d'établissement (Consultation)

Le document de travail sera remis à la direction par le président du CE.

8. Période au public (Information)

Aucune intervention

9. Intervention de la direction (Information)

Concernant les mesures sanitaires en lien avec la COVID :

- Distribution des masques de procédure les 18 et 19 janvier : les élèves reçoivent toujours un masque de procédure pour le lendemain matin.
- Système de couleur pour les périodes de diner afin que les élèves n'arrivent pas tous en même temps à la cafétéria.
- Seulement deux élèves sont positifs en date du 19 janvier, mais ce sont des élèves qui n'ont pas fait leur entrée le 18 janvier; il n'y a donc pas eu de fermeture de classe.
- Ajout d'une mesure importante de la Santé publique : s'il y a un membre de la famille qui est en attente d'un résultat, l'enfant ne sera pas admis à l'école.
- Des boîtes de recyclage des masques de procédure ont été mis à la disposition des élèves au sous-sol près des vestiaires.

10. Affaires éducatives

10.1 Brigade verte : compost et gestion des matières recyclables (information)

Le recyclage des matières en plastique, verre, métal, ainsi que les boîtes de jus et berlingots de lait débute à Marguerite! Toutes les classes sont maintenant équipées de bacs bleus pour les recycler. On continue le recyclage du papier et du carton non souillé dans les bacs verts. De plus, des bacs bruns ont été installés dans certains endroits pour recycler le papier essuie-mains et les résidus alimentaires seront dorénavant récupérées dans la cuisine et les deux cafétérias.

10.2 Tableau des activités éducatives proposées (Approbation)

Proposé par Annick Daigneault et secondé par Nathalie Bastien

11. Affaires administratives

11.1 Grille-matières 2021-2022 (Approbation)

Présentation des grilles-matières de 1^{re} à 5^e secondaire par Mme Leduc.

Adoption par M. Kwamou et secondé par M. Belleau

11.2 Frais de civilités au fonds 9 (Résolution)

Une demande de résolution est présentée (Voir résolution annexée au PV)

M. Belleau propose la résolution comme présentée en pièce jointe.

Catherine Bergeron-Cantin seconde.

11.3 Mesures dédiées et protégées (Résolution)

Présentation des mesures par la direction.

Une reddition de compte est demandée sur ces mesures-là.

Catherine Bergeron-Cantin propose la résolution comme présentée (cette résolution est annexée au PV) et c'est secondé par Nathalie Bastien

11.4 Surplus et déficits budgétaires 2019-2020 – version finale (Information)

Surplus de 81 768\$ à EML

Pour aider d'autres écoles, ce surplus a aidé d'autres écoles à éponger leurs déficits.

Fonds 4 : Solde reporté de 115 654\$

Fonds 3 à 8 : solde à cause des cours du soir qui n'ont pas été donnés

Cours d'éducation financière : déficit à cause de l'achat des manuels pour ce cours réparti sur quelques années, etc.

12. Rapports des partenaires

12.1 Élèves

Journées civiles qui seront demandées au CPEPE : 12 février (St-Valentin); 22 avril (Journée de la Terre) et 4 juin (à valider – souligner la fin de l'année).

12.2 Enseignants

Rien à signaler

12.3 Parents délégués

Document préparé suite à la rencontre du comité de parents :

Présentation du CSSDM concernant la qualité de l'air et de l'eau dans les écoles. Les informations ont été transmises aux médias pour en informer la population.

Les cas de contamination (COVID) ont également été diffusés;

Réponses au PTRDI;

Réponses à l'Alliance concernant les revendications des enseignants : le comité de parents reste neutre par rapport aux revendications; les parents appuient les revendications, mais souhaitent rester neutres dans les négociations.

Le président du CE enverra une lettre du CE de l'école St-Clément où les membres manifestent leur préoccupation concernant la ventilation. Le président du CE propose de l'envoyer à Mme Leduc pour en parler au prochain CE.

12.4 Professionnelles

Rien à signaler

13. Varia

Aucun

14. Levée de l'Assemblée à 20h29

Proposée par M. Belleau et secondée par Nathalie Bastien

Antoine Gagné

Président du CE

Nadine Leduc

Directrice de l'école

ANNEXE - 11.2 Frais de civilités au fonds 9 (Résolution)

Montréal, mardi 19 janvier 2021

Objet : Résolution du conseil d'établissement en lien avec :

- 1) Frais de civilités – fonds 9

La direction de l'école Marguerite-De Lajemmerais informe les membres du conseil d'établissement que la commission scolaire lui octroie un budget de 1161\$ pour les frais de civilités (déjeuners, événements, retraites, maladies, etc.). Afin de bonifier ce montant, la direction demande au conseil d'établissement d'autoriser de faire des dépenses pour un maximum de 1000\$ en frais de civilités (fonds 9).

Je vous remercie à l'avance de l'intérêt que vous porterez à cette résolution.



Nadine Leduc

Directrice

Le conseil d'établissement de l'école Marguerite-De Lajemmerais adopte la présente résolution lors du CÉ du mardi 19 janvier 2021. La signature du président du CÉ est alors apposée.

Antoine Gagné

Président du CÉ

ANNEXE - 11.3 Mesures dédiées et protégées (Résolution)

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SUR LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Le conseil d'établissement de l'école Marguerite-De Lajemmerais confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 167 235\$.

Le conseil d'établissement de l'école Marguerite De Lajemmerais confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement, soit une somme de 33 763\$.

Veuillez prendre note que ce montant ne couvre que les mesures dédiées et protégées suivantes :

- Aide alimentaire (Mesure 15012);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (Mesure 15103) 10 596\$;
- Sorties scolaires en milieu culturel (Mesure 15186) 22 139\$;
- Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (Mesure 15200) 1028\$;

Signature du Président ou de la Présidente du conseil d'établissement

Signature du Secrétaire du conseil d'établissement

Montréal

Lieu

Date